

# Retrouvons-nous !

EMPLOI FORMATION ORIENTATION VIE QUOTIDIENNE



# Le Contrat d'engagement jeune : un parcours gagnant !





## Le contrat d'engagement jeune, qu'est-ce que c'est ?

Le contrat d'engagement jeune s'adresse aux jeunes qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi\*.

Il s'agit d'un **programme intensif d'accompagnement** de 15 à 20 heures par semaine minimum.

- avec une **mise en activité** systématique et régulière du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).
- des **points réguliers** avec la mission locale, des **ateliers collectifs**.
- une **allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros par mois** – sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activité reçues.

Plusieurs solutions peuvent être proposées pendant les parcours comme par exemple :

- Une **formation** qualifiante ou préqualifiante ;
- Une **mission d'utilité sociale** (ex. : service civique) ;
- Des **misés en situation en emploi** (ex. : stages ou immersions en entreprise) ;
- Une **alternance** (ex. : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

## Un référent unique tout au long du parcours

Chaque jeune est accompagné par un conseiller qui reste son référent tout au long du parcours, y compris lors de périodes de formation.

\*16-25 ans (moins de 29 ans pour les jeunes en situation de handicap). Sans emploi, ni formation.



## Des droits pour les jeunes bénéficiaires et des devoirs

Le Contrat d'Engagement Jeune fonctionne à une condition : **être motivé, accepter les formations, les stages, les emplois qui sont proposés**. Le dispositif est suspendu en cas de refus du bénéficiaire.

Le Contrat d'Engagement Jeune **mobilise les entreprises** pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

## Et après le contrat ?

Si pour une raison ou une autre votre contrat d'engagement jeune prend fin, pas de panique : **Votre mission locale sera toujours là pour vous.**

## L'équipe CEJ

Contacts **Conseillères CEJ MILOBL :**

Justine ROUX  
Margaux ROBOLIN  
Maryline HURY

Contact **animation CEJ MILOBL :**

Elise BOTTAGISI

Contact **suivi administratif CEJ :**

Anaïs BRIDET

**cej@milobl.fr**

03.85.74.91.00

## Contacts :

Suivi des dispositifs & relation entreprises : **Isabelle HOCQUETTE**

03.85.74.91.00

isabelle.hocquette@milobfc.fr

Direction : **Richard VALENTE**

03.85.74.91.00 / 06.29.75.78.68

richard.valente@milobfc.fr

Mission Locale de la Bresse Louhannaise

4 Promenade des Cordeliers  
71 500 LOUHANS

03.85.74.91.00 [milobl@milobfc.fr](mailto:milobl@milobfc.fr)

**Rencontrez-nous sur**

LOUHANS

CUISEAUX, CUISERY, VARENNES-SAINT-SAUVEUR,  
PIERRE-DE-BRESSE, SAINT-GERMAIN-DU-BOIS